

LE MOT DU MAIRE

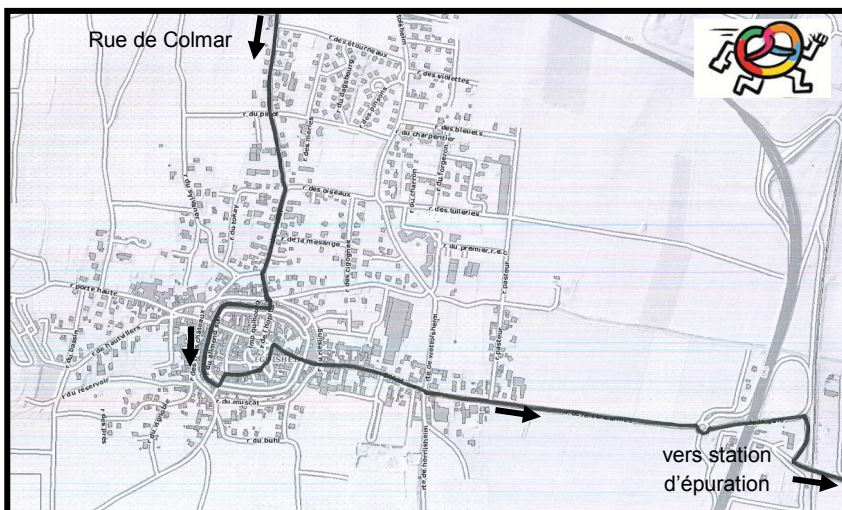
SEPTEMBRE 2019

Passage du Marathon Solidaire de Colmar le dimanche 15 septembre

La cinquième édition du Marathon de Colmar se déroulera le 15 septembre prochain. L'Association Courir Solidaire réitère son marathon, et toujours pour la bonne cause, puisque les bénéficiaires sont reversés à des associations caritatives (inscriptions sur www.sporkrono-inscription.fr/marathon-colmar-2019).

À cette occasion, la commune se doit de prendre des mesures particulières en matière de circulation et de stationnement sur les voies communales empruntées par les coureurs. **La circulation et le stationnement de tous véhicules seront donc interdits de 8h30 à 12h00**, sur l'ensemble des voies empruntées par l'épreuve, à savoir :

- en agglomération : rue de Colmar, rue de l'Hôpital, rue du Rempart Nord, rue du Rempart Sud, Porte des Chevaliers, place de l'Église (côté sud), rue du Château, place du Château St-Léon, Grand'Rue (pour sa partie située à l'Est de la Place du Château), rue de la 1^{ère} Armée.
- hors agglomération : R.D. 14 dans le prolongement de la rue de la 1^{ère} Armée et jusqu'à la rue de la Gare, chemin rural dit Viehweg, chemin rural lieu-dit Obere Weidmatten, chemin rural lieu-dit Wolfswinkel.



La circulation sera par ailleurs interrompue sur les voies communales, à hauteur de leur intersection avec les voies empruntées par le parcours, ce qui concerne en particulier : toutes les rues débouchant sur la rue de Colmar, la rue de Bruxelles, la rue des Fleurs, la rue du Traminer, la rue du Riesling, la rue du Muscat, la route de Wettolsheim (RD1 bis – intersection avec la RD14), la rue Pasteur, la rue RN 83, tous les chemins ruraux débouchant sur le chemin rural Viehweg.

Comptant sur votre compréhension, nous vous remercions de prendre vos dispositions, concernant la circulation et le stationnement, durant cette journée du 15 septembre.

APPEL À BÉNÉVOLES

Vous souhaitez faire partie de cette grande aventure, et épauler les organisateurs sur le parcours du Marathon dans Eguisheim, inscrivez-vous sur <http://www.marathon-colmar.fr/fr/benevoles.html>

Si vous rencontrez un problème, vous pouvez contacter Marie-Paule EDEL au 06 08 88 28 77.

Poien cordialement,



Le Maire,
Claude CENTLIVRE



Barbecue à l'occasion du Marathon

La municipalité propose à ceux qui le souhaitent de prendre part à un barbecue sur la place du château Saint-Léon, dans la foulée du Marathon. Des bancs et tables ainsi qu'un barbecue seront mis à disposition. **Apportez vos grillades, salades et boissons...** et retrouvez-nous à partir de midi pour partager un moment de convivialité.

Une commune ne peut s'opposer à l'installation des compteurs Linky

Lu dans les DNA du 15/07/2019

« Le Conseil d'État vient de trancher une fois pour toutes le débat sur l'installation des compteurs Linky. La plus haute juridiction administrative française vient de juger qu'une commune **ne peut pas s'opposer à leur déploiement**.



À l'été 2016, le maire de la commune de Cast, dans le Finistère, avait décidé de suspendre l'installation des compteurs communicants Linky, en invoquant **les conséquences néfastes qu'ils étaient susceptibles d'avoir sur la santé des personnes**. Au terme d'une longue procédure, le Conseil d'État vient de donner une fois pour toutes raison à Enedis, chargé de leur déploiement. Il a jugé le 11 juillet que la commune **n'était pas compétente pour imposer une telle suspension**.

Le Conseil d'État déduit en effet des textes applicables que c'est à l'État qu'il revient de veiller non seulement au bon fonctionnement de ces compteurs, mais aussi à la protection de la santé publique par la limitation de l'exposition du public aux ondes électromagnétiques. Il précise que l'État doit prendre les mesures nécessaires sur l'ensemble du territoire national et qu'il peut à cette fin s'appuyer sur des capacités d'expertise dont ne disposent pas les collectivités territoriales.

En conséquences, le Conseil d'État juge que le maire de Cast n'était pas compétent pour imposer des règles supplémentaires censées assurer la protection de ses administrés contre l'installation des compteurs Linky. Il juge également que **le principe de précaution ne donne pas davantage compétence au maire pour prendre de telles mesures**.

Le Conseil d'État rappelle de surcroît que, lorsqu'une commune (comme c'était le cas de Cast) transfère sa compétence en matière d'organisation de la distribution d'électricité à un syndicat départemental, **elle n'est plus propriétaire des réseaux et des compteurs électriques présents sur son territoire**. Le conseil municipal de Cast ne pouvait donc pas non plus faire valoir sa qualité de propriétaire des compteurs Linky pour s'opposer à leur déploiement, conclut la juridiction. »

Travaux au cimetière

Les premiers travaux ont permis d'**exhumer 13 tombes à l'abandon**, dans l'ancienne partie du cimetière. Les restes reposent maintenant dans le nouvel ossuaire et les 13 tombes sont à nouveau disponibles.

La 2^{ème} tranche de travaux concerne l'engazonnement du cimetière. L'interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires dans l'espace public a fortement modifié les pratiques d'entretien début 2017.

La commune a fait le choix d'y proscrire les traitements chimiques, lourds de conséquences sur la qualité de l'eau, la santé et la biodiversité.



Cette démarche permettra d'améliorer la qualité paysagère du lieu en « verdissant » les espaces. La biodiversité en sera également préservée et cela permettra un entretien plus rapide, en remplaçant le désherbage manuel des surfaces en graviers par la tonte : un entretien plus simple et donc moins coûteux.

Les ouvriers évacuent actuellement tout le gravier et ces travaux, après remise de bonne terre et plantation de gazon, s'étendront sur plusieurs semaines et seront terminés pour la Toussaint.

Dépôt d'ordures ménagères : stop aux incivilités

Depuis quelques temps, nous remarquons de plus en plus de **sacs poubelles déposés à même le sol**.

Les déchets ainsi jetés sont considérés comme du **dépôt sauvage** et ne sont donc pas ramassés par les éboueurs.

Nous rappelons que les ordures ménagères doivent être déposées dans des bacs poubelles prévus à cet effet, et sortis lors des jours de collecte.

Le calendrier de ramassage est consultable à tout moment sur le site Internet de la commune **www.ville-eguisheim.fr**, rubrique "Et mes déchets ?").



Mémo

- La collecte des recyclables (sacs blanc et jaune) a lieu les semaines impaires le lundi (sortir les sachets le dimanche soir)
- La collecte des biodéchets a lieu chaque semaine le mercredi (sortir les bacs le mardi au soir)
- La collecte des ordures ménagères a lieu chaque semaine le vendredi (sortir les bac le jeudi soir)

Collecte des déchets

Pour rappel, **des sacs poubelles de tri (pour recyclables et biodéchets) sont tenus à votre disposition à l'accueil de la Mairie.**

Nous vous remercions d'être attentif aux jours et horaires de collecte des déchets.

Les services municipaux se réservent le droit d'évacuer les poubelles restant sur le domaine public, qui ne sont pas rentrées après le ramassage.

L'image de la cité (et notamment dans le centre historique) s'en trouve dégradée !

Fondation du patrimoine pour la restauration de l'école élémentaire



La commune d'Eguisheim a récemment signé une convention avec la Fondation du Patrimoine visant à **encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise** en faveur de la sauvegarde du patrimoine de proximité.

Cette convention s'inscrit dans le cadre de la restauration **de l'école élémentaire La Vigne en Fleurs** et a pour but de recueillir des fonds afin de couvrir une partie des frais engagés pour la restauration de ce bâtiment, dont le montant prévisionnel s'élève à 104 184,81 € HT.

Si vous souhaitez soutenir ce projet, vous pouvez dès à présent faire un don sur :

<https://www.fondation-patrimoine.org> (dons déductibles des impôts).

Eguisheim passe à la télé

Échappées Belles



Ne manquez pas le reportage sur notre cité, diffusé dans l'émission Échappées Belles sur France 3, le dimanche 22 septembre à 13h30.

Il sera également rediffusé sur France 5, le samedi 28 septembre à 20h50.

Service de taxi à la demande

Des demandes permettant de **se déplacer commodément et à prix modéré en direction de Colmar** continuent occasionnellement d'être adressées en mairie.

Voici le nouveau dispositif mis en place :

Ce sera du « porte à porte », tant à Eguisheim qu'à Colmar, en journée.

Un émargement sera mis en place pour attester de la réalité de la course.

Du point de vue tarifaire, les négociations engagées avec **M. BARROS DE OLIVEIRA**, artisan taxi bien implanté sur la commune depuis quelques mois, conduisent à ce que sur un coût habituel de 13,00 € l'aller simple, la moitié (6,50 €) sera pris en charge par la commune, 3,25 € par le taxi et **3,25 € à votre charge**.

Pour votre déplacement, **appelez directement le taxi la veille** au numéro : 06 88 38 18 25.



Espace Jeunesse


C'est la rentrée !



La municipalité souhaite **une bonne rentrée à tous les écoliers et aux équipes enseignantes !** Et comme chaque année, nous rappelons à chacun les règles élémentaires de sécurité et de respect des règles aux abords des écoles. **Si la police municipale est là pour veiller à la sécurité de nos enfants, celle-ci nous concerne tous.**

Place Charles de Gaulle, des perturbations de circulation sont attendues en raison de la rénovation de la toiture et de la façade de l'école élémentaire : nous mettons tout en oeuvre pour en réduire l'impact et remercions les usagers de l'école ainsi que ses riverains de leur compréhension. Merci également aux parents d'élèves de limiter les déplacements en voiture.

Enfin, le Conseil Municipal des Jeunes d'Eguisheim vous invite à nouveau à participer à une **journée « sans voiture » pour se rendre à l'école, le vendredi 20 septembre !**

RAPPEL : Inscriptions à l'École de Musique du Pays de Rouffach, Vignobles et Châteaux

Samedi 7 septembre, de 13h30 à 16h - Salle d'animation de la Maison des Services de Rouffach

L'École de Musique PAROVIC propose à l'enseignement : le baryton, la batterie, la clarinette, la flûte traversière, la flûte à bec, la guitare, la guitare électrique, le saxophone, la trompette, les percussions, le piano, le violon, ainsi que les cours d'éveil musical et de chant.

Renseignements au 03 89 78 51 44 ou par mail à l'adresse parovic@gmail.com / site internet : www.cc-paysderouffach.fr



Projection-débat autour de la maladie d'Alzheimer



Dans le cadre de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, la MAIA Région Colmarienne organise une **projection-débat** autour du thème « Vivre ensemble avec la maladie d'Alzheimer et des troubles apparentés ». Rendez-vous le **mardi 24 septembre de 14h30 à 18h30 à la salle des Fêtes de Munster**. Au programme, projection du reportage « ENSEMBLE » suivie d'un débat animé par le Dr Jean-Marc MICHEL .

À cette occasion, « Le Petit Manoir » du Foyer du Parc de Munster, en partenariat avec la plateforme de répit RIVAGE, propose de prendre en charge 10 personnes « aidées » ne pouvant pas rester seules au domicile afin de permettre à l'aidant d'assister à la conférence. Une inscription préalable pour l'accueil de l'aidé auprès de la MAIA Région Colmarienne est obligatoire avant le 18 septembre par téléphone au **03 89 30 66 00** ou par courriel à l'adresse : **maicolmar@haut-rhin.fr**

Aide aux aidants Rivage Centre - Actions 2^{ème} semestre 2019 sur le territoire

Aider un proche dépendant est une expérience particulière qui demande de l'énergie. Rivage accompagne les aidants et propose un soutien personnalisé, en apportant du répit et des solutions adaptées à chaque besoin.

Retrouvez dès à présent le **calendrier des actions mises en place pour le second semestre 2019**.

La programmation porte sur :

- Des ateliers d'information/de discussion
- Des sorties escapades
- Des groupes d'échange et d'information
- Des « café détente »

Programme complet disponible sur le site de la commune d'Eguisheim ou sur :

www.apamad.fr/nos-services/rivage-aide-aux-aidants/



Ateliers de prévention séniors par Atout âge Alsace



L'association Atout Age Alsace présente son calendrier pour la rentrée 2019-2020. Retrouvez toutes les actions proposées **sur le site Internet ATOUT AGE ALSACE**, consultez les actualités et inscrivez vous aux ateliers qui vous intéressent.

Un atelier « **prévention des chutes** » aura notamment lieu **les mercredis de 14h30 à 16h15 du 11 septembre au 18 novembre** à la salle polyvalente de Walbach.

Veiller au bon accès aux boîtes aux lettres

La boîte aux lettres est impérativement implantée à l'entrée de la propriété, en bordure de la voie ouverte à la circulation publique. L'endroit est **libre d'accès, correctement éclairé et exempt de tout danger** (arrêté du 29 juin 1979 ; instruction du 30 décembre 1980).

Pour les constructions après le 12 juillet 1979, **les boîtes aux lettres doivent répondre aux normes NF D27-404** pour les boîtes aux lettres intérieures et **NF D27-405** pour les boîtes aux lettres extérieures, parmi lesquelles figurent les obligations suivantes :

- Être munies ou prévoir l'installation d'une serrure PTT compatible avec La Poste,
- Avoir un volume intérieur minimal de 260 x 260 x 340 mm,
- Être munies d'un porte-étiquette, faisant figurer le nom des occupants,
- Être placées de manière accessible...



Vos rendez-vous culturels

C'est la rentrée pour le Médiabus

23 septembre, 28 octobre, 25 novembre, 23 décembre

Le Médiabus reprend du service et viendra à votre rencontre chaque 4^{ème} lundi du mois entre 16h30 et 18h30 sur le parking de la Mairie d'Eguisheim.

Retrouvez près de 3 000 documents disponibles gratuitement près de chez vous !



L'automne placé sous le signe du Théâtre

Théâtre sans animaux par la
Troupe Théâtrale de Herrlisheim
Samedi 14 septembre à 20h
EC Marronniers
Entrée libre - plateau

Voilà 8 saynètes qui vont faire des étincelles, provoquer des courts-circuits faire tomber des immeubles, glisser ou voir s'envoler des gens... bref des sursauts !

On n'est pas au bout de nos joies
joies par France Léa
Samedi 5 octobre à 20h
EC Marronniers
Entrée 10 €

Voilà 8 saynètes qui vont faire des étincelles, provoquer des courts-circuits faire tomber des immeubles, glisser ou voir s'envoler des gens... bref des sursauts !

La Tournée par la
Compagnie Sorella
Dimanche 6 octobre à 17h
EC Marronniers
Entrée libre - plateau

Voilà 8 saynètes qui vont faire des étincelles, provoquer des courts-circuits faire tomber des immeubles, glisser ou voir s'envoler des gens... bref des sursauts !




Concert par l'Echo des 3 Châteaux et le Chœur d'Annecy

Samedi 12 octobre, 20h, Espace culturel les Marronniers

L'Echo des Trois Châteaux accueillera le chœur d'hommes « Des Hommes et des Voix » venu d'Annecy, pour un concert inédit à Eguisheim.

Entrée libre (plateau)

Trouvez toute l'actualité de la commission culture d'Eguisheim sur  [CommissionCultureEguisheim](https://www.facebook.com/CommissionCultureEguisheim)

SUR VOS AGENDAS ...

Du 4 au 22 septembre	Exposition d'enluminures - de 10h30 à 18h30 - Château St Léon (entrée libre)
Samedi 7 septembre	Inscriptions à l'école de musique PAROVIC - de 13h30 à 16h - Maison des Services de Rouffach
Samedi 14 septembre	Théâtre sans animaux - 20h - EC Les Marronniers (entrée libre, plateau)
Dimanche 15 septembre	5 ^{ème} Marathon Solidaire de Colmar
Vendredi 20 septembre	Journée sans voitures organisée par le Conseil municipal des jeunes
Les 21 et 22 septembre	Journées européennes du patrimoine à Eguisheim - de 15h à 18h - Château St Léon (entrée libre)
Lundi 23 septembre	Passage du Médiabus - de 16h30 à 18h30 - parking de la Mairie
Les 28 et 29 septembre	Fête du Vin Nouveau - place du Château St Léon
Samedi 5 octobre	Spectacle « On n'est pas au bout de nos joies » par France Léa - 20h - EC Les Marronniers (entrée 10€) Concert de l'ensemble vocal Confluence(S) - 20h30 - Chapelle St Léon
Les 5 et 6 octobre	Fête du Vin Nouveau - place du Château St Léon
Du 5 au 13 octobre	Exposition Georges Ratkoff - de 10h à 12h et de 14h à 18h - 32 Grand'rue
Dimanche 6 octobre	Spectacle musical « La Tournée » par la Compagnie Sorella - 17h - EC Les Marronniers (entrée libre, plateau)
Samedi 12 octobre	Concert par le Chœur d'Annecy et l'Écho des Trois Châteaux- 20h - EC Les Marronniers (entrée libre, plateau)
Dimanche 13 octobre	Marché du goût - de 9h à 18h - place du Marché aux Saules

Retrouvez cette lettre et beaucoup d'informations pratiques sur le site de la commune : www.ville-eguisheim.fr

Horaires d'ouverture - matins : Lu-Ve 8h30-12h00 - après-midis : Lu-Je 13h30-17h00 ; Ve 13h30-16h00